Bohnenkamp
Moving Professionals

01.05.2025

JANTES

Groupe de produits	Jantes
Numéro d'article	30963036
Taille de jante valide	11.75 x 22.5
Connexion jante	10/281/335
Modèle des trous de boulons	M20/M22
Déport [mm]	+135
Semi-entraxe (HMA) [mm]	149
Couleur de la jante	Argenté
Marque	BOKA Wheel

Informations techniques

Capacité de charge jantes 1 [kg]	5000
Vitesse jantes 1 [km/h]	100
Vitesse maximale [km/h]	100
Type de propulsion	Angetriebene & gezogene Achse
Nettogewicht [kg] (gültig)	42,50
Bourrelet	kein Hump
En une ou plusieurs pièces	einteilig
Matériau de la jante	Acier
RAL	RAL9006
Cavité scellée	non
Épaisseur du voile [mm]	14

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.

Verschweißung beidseitig	non
Trous de ventilation	non
Centrage de jante	MZ
Nombre de trous de boulons	10
Modèle des trous de boulons EUWA	M22
Diamètre du trou de boulon [mm]	26
Diamètre du trou du moyeu [mm]	281
Diamètre du cercle des trous de boulons [mm]	335
Siège de vanne	ALV
Diamètre du trou de la valve [mm]	9.7
Valve pré-assemblée	oui
TPMS-kompatibles Ventil	non
Modèle de la valve	Valve métallique
Désignation de la valve	58 MS
Désignation de la valve ETRTO	V3.22.1
Longueur de la valve [mm]	58.0
Angle de la valve [°]	45
Matériau du capuchon de la valve	Acier

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.